

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	GRAND LONGWY AGGLOMERATION
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	25-15
Date de mise en ligne :	Le mercredi 26 mars 2025 à 10:10:02
Date de clôture :	Le mardi 22 avril 2025 à 12:00:00
Titre :	Marché de fourniture et de livraison de contenants de pré collecte dédiés aux déchets ménagers et assimilés pour le compte de l'Agglomération du Grand Longwy
Descriptif :	<p>La présente consultation concerne :</p> <p>Marché de fourniture et de livraison de contenants de pré collecte dédiés aux déchets ménagers et assimilés pour le compte de l'Agglomération du Grand Longwy</p> <ul style="list-style-type: none">- Lot n°1 : Marché de fourniture et livraison de composteurs en bois et accessoires associés.- Lot n°2 : Marché de fourniture et livraison des abris bacs pour la collecte des bio déchets en apport volontaire.- Lot n°3 : Marché de fourniture et livraison de bornes aériennes pour la collecte en apport volontaire.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[01/04/2025 à 15:33:07] Bonjour,

Pour le lot1, confirmez-vous que les grilles anti-rongeurs ne sont pas attendues pour les composteurs 400L et qu'il n'est donc pas nécessaire d'en fournir en échantillon pour ce volume de composteur ?

Pour le lot 2 vous indiquez à l'article 5 que les abri bacs doivent être conformes aux normes françaises. Pourriez-vous nous indiquer la norme à laquelle vous faites référence ?

A l'article 13.1 du CCAP vous précisez que par dérogation de l'article 14.1.2. du CCAG-FSC, le montant total des pénalités de retard n'est pas plafonné. Nous vous demandons, à titre exceptionnel, de maintenir les conditions du CCAG-FSC quant au plafonnement des pénalités.

Cordialement

[03/04/2025 17:27:43] Bonjour,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à notre consultation.

Ci-dessous, les éléments, de réponse:

1/Nous vous confirmons qu'il n'est pas demandé la fourniture d'échantillons pour les composteurs 400l.

2/- La collectivité souhaite disposer d'un matériel de qualité à la fois en termes de solidité et d'usage. A ce titre, le candidat produira à l'appui de son offre les certificats de conformité. A titre non exhaustif la conformité à NF EN 15132 : Abris pour conteneurs roulants à déchets de capacité inférieure ou égale à 1700, la norme non-feu avec une classification en M0....

3/Nous maintenons la dérogation à l'article 14.1.2 du CCAG-FCS concernant le plafonnement des pénalités de retard, nous ne modifierons pas le CCAP.

Bien cordialement, la cellule commande publique

[01/04/2025 à 11:24:39] Lot 3 Bornes Aériennes

Pour les Om souhaitez-vous une ouverture par tambour ou une ouverture par clapet de taille adaptée convient-elle ?

[03/04/2025 08:34:20] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre consultation.

Comme précisé dans le CCTP, l'introduction des déchets se fait par une ouverture munie d'un clapet'.

Bien cordialement,

Cellule commande publique

Questions / Réponses

[31/03/2025 à 10:35:25] Bonjour,

Concernant le lot 1. Souhaitez-vous recevoir en échantillon une grille anti-rongeurs pour le composteur 1000L ou souhaitez-vous une grille pour chaque modèle ?

Cordialement,

[01/04/2025 09:09:28] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre consultation.

Il est demandé un échantillon des accessoires y compris les grilles anti-rongeurs. Si les grilles sont similaires, en conception, aux deux tailles (600l et 1000l), un seul échantillon est à produire. A défaut, une grille différente est demandée pour chaque modèle de composteurs.

Bien cordialement, cellule commande publique

[28/03/2025 à 17:16:54] Bonjour, nous sommes confrontés à un très grand nombre de dossiers sur fin avril et votre dossier comporte 3 lots, afin de nous permettre d'y répondre, pouvez vous reculer de 2 semaines la date de remise. Merci

[31/03/2025 10:47:52] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre consultation.

La date de remise des offres ne peut être repoussée. La collectivité souhaite disposer rapidement du mobilier de collecte dans le cadre d'un démarrage imminent du nouveau de marché de collecte, prévu au 1er juillet 2025.

Bien cordialement, la cellule commande publique

[27/03/2025 à 13:38:08] Bonjour,

Toutes les questions concernent le lot 1.

Dans le CCTP, Article 3.2, vous indiquez que le poids des composteurs individuels doit être compris entre 9 et 25 kg. Nos composteurs, plus robustes que la plupart des composteurs du marché, sont plus lourds. Est-ce un motif de refus pour vous ?

Vous précisez également que les outils nécessaires au montage doivent être fournis. Nous ne pourrions fournir ni tourne-vis, ni visseuse. Est-ce un motif de refus pour vous ?

Vous demandez que les composteurs soient gravés. Acceptez-vous la pose de plaque Dibond vissée sur le couvercle à la place de la gravure ?

Est-il possible d'envoyer uniquement un modèle de composteur (contre 3 demandés), quand ceux-ci ont la même forme et la même structure ? Dans ce cas, quel modèle souhaitez-vous recevoir ?

Cordialement,

Questions / Réponses

[31/03/2025 10:46:41] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre consultation.

- Question 1 : - Le mode distribution des composteurs individuels suggérant un port de charges, la collectivité entend prévenir les risques de troubles musculo-squelettiques pour son personnel et ses usagers. Les composteurs doivent répondre aux exigences techniques et fonctionnelles demandées. Leur poids supérieur aux valeurs indiquées, justifié par une construction plus robuste ne devrait pas être un motif de refus en soi. Une tolérance par rapport au poids maximum est admise s'agissant d'un porte de charges ponctuel (20% par rapport au poids maximum indiqué).

- Question 2 : - Les outils nécessaires au montage du composteur mentionnés dans le CCTP sont les vis, boulons et écrous, qui doivent être fournis avec le produit. Il ne s'agit pas de fournir des tournevis ni visseuse.

- Question 3 : - Il s'agit d'un élément d'identification. A défaut d'un gravage à chaud. Les plaques vissées, sont acceptées. Le candidat veillera à ce que cet élément figure sur l'échantillon.

- Question 4 : - Les échantillons demandés permettent de mesurer l'encombrement, la résistance des composteurs et le temps de montage. La collectivité souhaite disposer des 3 échantillons demandés.

Bonne réception,

Bien cordialement, la cellule commande publique